

Séance ordinaire du 15 avril 2013

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce quinzième jour du mois d'avril deux mille treize à dix-neuf heures trente, à la salle du conseil de

l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Jean-Claude Bouchard, Serge Côté, Jean-Luc Daigle, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Anne Ladouceur, Réjean Lamontagne, Dominique Maranda, Robert Maranda, Michel Patry, Simon Théberge et Michel Turner formant quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Roy Marinelli.

Est absent : le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

## **CV-2013-03-00**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 avril 2013, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

#### **« Ressources humaines**

Suspension sans solde d'une personne salariée col blanc  
Réf. : RH-2013-023 »

#### **« Développement**

Abrogation de la résolution CV-2013-01-69 « Autorisation à des conseillers aux fins de leur participation à une mission à Grand Quevilly », réf. : DEV-2013-060 »

#### **« Ressources humaines**

Embauche du directeur de l'Environnement  
Réf. : RH-2013-025 »

#### **« Développement**

Acquisition des lots 5 210 705, 5 210 735, 5 254 656 et 2 254 658 du cadastre du Québec et de servitudes sur les lots 5 254 657, 5 210 736, 5 210 737 et 5 210 139 de ce cadastre pour le prolongement des rues Ravel et Bizet, ouverture de la rue Berlioz (secteur Lévis), engagement et affectation à l'utilité publique  
Réf. : DEV-2013-086 »

Adoptée à l'unanimité

La mairesse remet un certificat de mention d'honneur du gouverneur général du Canada à Érick Caouette.

## **CV-2013-03-01**

### **Période de questions**

Environ 100 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des

questions et émettent des commentaires.

---

#### **CV-2013-03-02**

##### **Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mars 2013, de la séance ordinaire du 2 avril 2013 et de la séance extraordinaire du 8 avril 2013**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier  
Appuyé par le conseiller Jean-Luc Daigle

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville tenue le 28 mars 2013, de la séance ordinaire du 2 avril 2013 et de la séance extraordinaire du 8 avril 2013.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-03**

##### **Dépôt d'un avis de changement relatif à la déclaration des intérêts pécuniaires de certains membres du conseil de la Ville**

L'assistante-greffière fait rapport au conseil de la Ville de l'avis de changement relatif à la déclaration des intérêts pécuniaires de Jean-Pierre Bazinet, Jean-Claude Bouchard, Guy Dumoulin, Anne Ladouceur, Robert Maranda et la mairesse en déposant ces avis de changement.

---

#### **CV-2013-03-04**

##### **Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 25, 26, 28 mars et 2 avril 2013**

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 25, 26, 28 mars et 2 avril 2013 est déposé.

---

Le membre du conseil de la Ville Dominique Maranda quitte son siège.

---

#### **CV-2013-03-05**

##### **Lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, SCFP, et un membre du personnel col blanc** Réf. : [RH-2013-010](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Simon Théberge

D'autoriser la mairesse et à la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir

avec le Syndicat Canadien de la fonction publique, section locale 2927, SCFP, et un membre du personnel col blanc, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2013-010.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-06**

**Retraite progressive et entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, SCFP, et un membre du personnel col blanc de la Direction des affaires juridiques et du greffe**

Réf. : [RH-2013-021](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser la retraite progressive d'un membre du personnel col blanc de la Direction des affaires juridiques et du greffe et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir à cet effet avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, SCFP, et ce membre du personnel, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2013-021.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-07**

**Retraite progressive et entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, SCFP, et un membre du personnel col blanc de la Direction des finances et des services administratifs**

Réf. : [RH-2013-022](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'autoriser la retraite progressive d'un membre du personnel col blanc de la Direction des finances et des services administratifs et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir à cet effet avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, SCFP, et ce membre du personnel, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2013-022.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-08**

**Choix des candidatures pour les mandats qualifiants de coordonnatrice à la Cour municipale et greffière par intérim et chef du Service de l'urbanisme et de l'arrondissement de Desjardins et lettres d'entente à intervenir**

Réf. : [RH-2013-020](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De retenir la candidature de Brigitte Baron pour le mandat qualifiant de coordonnatrice à la Cour municipale et greffière par intérim, aux conditions indiquées à la lettre d'entente à intervenir annexée à la fiche de prise de décision RH-2013-020 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette lettre d'entente.

De retenir la candidature de Pierre-Luc Therrien pour le mandat qualifiant de chef du Service à l'urbanisme de l'arrondissement de Desjardins, aux conditions indiquées à la lettre d'entente à intervenir annexée à cette fiche de prise de décision et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette lettre d'entente.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2013-03-09**

#### **Dépôt du certificat d'enregistrement relatif au règlement RV-2013-12-32**

Le certificat d'enregistrement relatif au règlement suivant est déposé :

- ✓ Règlement RV-2013-12-32 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques.
- 

### **CV-2013-03-10**

#### **Demande d'aide financière au fonds d'aide juridique de l'Union des municipalités du Québec dans le dossier de poursuite opposant le ministère de la Justice à la Ville**

Réf. : [AGR-2013-005](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De présenter une demande d'aide financière au fonds d'aide juridique de l'Union des municipalités du Québec dans le dossier de poursuite opposant le ministère de la Justice à la Ville (constat numéro 100400—1113738654, dossier 12116034).

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2013-03-11**

#### **Aide financière à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis**

Réf. : [DG-2013-048](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge  
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'accorder une aide financière au montant de 2 000 \$ à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-03-12**

**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité de la Chambre de commerce de Lévis**

Réf. : [DG-2013-050](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Ann Jeffrey, Dominique Maranda et Anne Ladouceur à participer à l'activité organisée par la Chambre de commerce de Lévis qui aura lieu le 17 avril 2013 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-03-13**

**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à des activités au bénéfice d'organismes de la communauté**

Réf. : [DG-2013-051](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle  
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Mario Fortier, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Ann Jeffrey, Janet Jones, Simon Théberge et Michel Turner à participer à l'activité organisée par Le club rotary de Lévis au bénéfice du Comptoir alimentaire le Grenier qui aura lieu le 2 mai 2013 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

D'autoriser le membre du conseil de la Ville Michel Turner à participer à l'activité organisée au bénéfice de La société grand village inc. qui aura lieu le 7 mai 2013 à Québec et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Ann Jeffrey, Janet Jones, Réjean Lamontagne et Dominique Maranda à participer à l'activité organisée au bénéfice de Ressources-naissances qui aura lieu le 7 mai 2013 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Il est également résolu d'accorder une aide financière au montant de 1 300 \$ cet organisme pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Jean-Claude Bouchard et Robert Maranda à participer à l'activité organisée au bénéfice de l'École de musique Jésus-Marie qui aura lieu le 30 mai 2013 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet

évènement.

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Janet Jones, Dominique Maranda et Simon Théberge à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Fondation collège de Lévis qui aura lieu le 20 juin 2013 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-14**

##### **Plan de gestion des milieux naturels du secteur des Crans**

Réf. : [ENV-2013-020](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le plan de gestion des milieux naturels pour le secteur des Crans, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision ENV-2013-020.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-15**

##### **Attribution du contrat pour la réfection de la fosse à mâchefers de l'incinérateur**

Réf. : [ENV-MR-2013-015](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'attribuer le contrat pour la réfection de la fosse à mâchefers de l'incinérateur (appel d'offres 2013-50-14) à Sotraco inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 235 172,72 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-16**

##### **Crédits additionnels pour le remplacement d'un véhicule**

Réf. : [INF-EM-2013-002](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'affecter le montant reçu de l'assureur à la suite de la perte d'un véhicule (unité 04-233) au poste de revenus 01-234-80-002 et d'accorder des crédits additionnels du même montant au poste 03-201-52-010, pour le remplacement

de ce véhicule.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-17**

##### **Crédits additionnels pour le remplacement d'un véhicule**

Réf. : [INF-EM-2013-003](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'affecter le montant reçu de l'assureur à la suite de la perte d'un véhicule (unité 06-134) au poste de revenus 01-234-80-002 et d'accorder des crédits additionnels du même montant au poste 03-201-52-010, pour le remplacement de ce véhicule.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-18**

##### **Affectation du fruit de la vente de véhicules**

Réf. : [INF-EM-2013-006](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'affecter le fruit de la vente des véhicules et équipements énumérés à la fiche de prise de décision INF-EM-2013-006 aux dépenses d'immobilisations relatives au remplacement d'équipements ou de véhicules, afin de réduire les coûts d'entretien en mécanique et améliorer la flotte.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-19**

##### **Engagement à l'égard des travaux de modification et d'augmentation de la capacité du régulateur ELA-3N**

Réf. : [INF-GEN-2013-026](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De confirmer l'engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, lorsque les travaux de modification et d'augmentation de la capacité du régulateur ELA-3N seront terminés, une attestation quant à leur conformité à l'autorisation accordée.

Adoptée à l'unanimité

---

Le membre du conseil de la Ville Dominique Maranda reprend son siège.

---

**CV-2013-03-20****Détermination des zones d'arrêt et installation des panneaux d'arrêt et demande de subvention au ministère des Transports du Québec**Réf. : [INF-GEN-2013-039](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De déterminer des zones d'arrêt et décréter l'installation des panneaux d'arrêt aux endroits suivants :

270° sur la rue de Vulcain, à l'intersection de la rue Etchemin, en direction ouest, dans le secteur Lévis.

De présenter une demande de subvention au Ministère des Transports du Québec, pour la réalisation d'une piste cyclable sur le chemin du Sault entre le boulevard de la Rive-Sud et la rue de la Concorde, correspondant au lot 5 088 854 du cadastre du Québec, et d'autoriser un représentant de la Direction des infrastructures à signer tous documents à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2013-03-21****Renouvellement de l'adhésion à l'Union des municipalités du Québec pour le regroupement d'achat de sel pour le déglacage des chaussées (chlorure de sodium) pour les années 2013 à 2018 et mandat pour les cinq prochains appels d'offres soit jusqu'au 30 avril 2018**Réf. : [INF-TP-2013-019](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'adhérer au regroupement d'achat de sel pour le déglacage des chaussées (chlorure de sodium) pour les années 2013 à 2018, géré par l'Union des municipalités du Québec pour cinq ans et jusqu'au 30 avril 2018, représentant le terme des contrats relatifs à la saison 2017-2018.

De confier, à l'Union des municipalités du Québec, le mandat de préparer, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjuger un contrat d'achat regroupé du chlorure de sodium nécessaire aux activités de la ville, pour les appels d'offres couvrant les saisons 2013-2014 à 2017-2018 inclusivement.

De s'engager à respecter les termes du contrat adjugé par l'Union des municipalités du Québec, le cas échéant, comme si la Ville avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé.

De s'engager à fournir à l'Union des municipalités du Québec, à chaque année, les documents visant à indiquer les quantités de produits requises.

De reconnaître et d'accepter que l'Union des municipalités du Québec reçoive directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants à être fixé annuellement et inscrit dans le document d'appel d'offres.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-03-22**

**Financement de la dépense relative à l'acquisition d'équipements de téléphonie satellitaire**

Réf. : [INC-2013-006](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Michel Turner

Pour financer la dépense relative à l'acquisition d'équipements de téléphonie satellitaire, d'affecter un montant de 12 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période d'un an, à compter de l'an 2014 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du versement d'autant le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-03-23**

**Attribution du contrat pour la fourniture de vêtements pour la Direction du service de la sécurité incendie**

Réf. : [INC-2013-011](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'attribuer le contrat pour la fourniture de vêtements pour la Direction du service de la sécurité incendie (appel d'offres 2013-50-09), lot 1, chandails, à Martin & Lévesque inc., pour une dépense estimée à 107 641,50 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-03-24**

**Entente de collaboration à intervenir avec le Conseil du sport de haut niveau de Québec concernant le versement d'une aide financière**

Réf. : [DVC-2013-001](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De conclure l'entente de collaboration à intervenir avec le Conseil du sport de haut niveau de Québec, concernant le versement d'une aide financière à cet organisme, afin d'assurer l'amélioration de l'offre de services aux athlètes et aux groupes d'entraînement de haut niveau de la ville de Lévis d'un montant

de 20 000 \$ par année pour 2013 et 2014, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-2013-001 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette entente de collaboration.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-25**

##### **Appui à la candidature de la chef du Service des arts et de la culture à un poste d'administrateur du réseau Les Arts et la ville**

Réf. : [DVC-ART-2013-014](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda  
Appuyé par le conseiller Jean-Luc Daigle

D'appuyer la candidature de Nathalie Ouellet, chef du Service des arts et de la culture, dans la catégorie fonctionnaire municipal pour un poste d'administrateur au sein du conseil d'administration du réseau Les arts et la Ville.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-26**

##### **Gratuité pour des activités lors de la *Journée nationale du sport et de l'activité physique***

Réf. : [DVC-SPO-2013-011](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder la gratuité pour les activités de bains libres dans les piscines municipales pour la période du 2 au 5 mai 2013, afin de souligner la tenue de la *Journée nationale du sport et de l'activité physique* et ainsi favoriser le développement de saines habitudes de vie auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-27**

##### **Dépôt de listes de certains contrats au 31 mars 2013**

Réf. : [FSA-APP-2013-008](#)

Les listes de contrats suivants sont déposées à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2013 (article 477.3, 1<sup>er</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2013 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$

(article 477.3, 2<sup>e</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);

- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employé du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2013, (articles 477.3, 3<sup>e</sup> alinéa et 477.2, 6<sup>e</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).

### **CV-2013-03-28**

#### **Affectation du solde disponible de règlements d'emprunt fermés**

Réf. : [FSA-TRE-2013-011](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'affecter le solde disponible de chacun des règlements d'emprunt fermés identifiés ci-après, à la réduction du solde de l'emprunt d'où provient le solde disponible, lors de son refinancement :

✓ RV-2002-00-06	15 607 \$
✓ Règlement V-1031	2 304 \$.

Adoptée à l'unanimité

### **CV-2013-03-29**

#### **Avis sur la conformité de projets du ministère des Transports du Québec aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville**

Réf. : [URBA-2013-040](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'approuver la conformité des projets suivants aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville :

- ✓ projets de désaxage de l'autoroute Jean-Lesage Est (avis d'intervention du ministère des Transports du Québec produit le 26 mars 2013, projet MTQ 154-11-1314);
- ✓ projet de réaménagement de l'échangeur 314 Ouest de l'autoroute Jean-Lesage (avis d'intervention du ministère des Transports du Québec produit le 26 mars 2013, projet MTQ 154-08-1131).

Adoptée à l'unanimité

### **CV-2013-03-30**

#### **Candidature de la Ville au « Prix d'excellence de l'administration publique du Québec » de l'Institut d'administration publique de Québec**

Réf. : [DEV-2013-093](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'autoriser la candidature de la Ville à l'édition 2013 « Prix d'excellence de l'administration publique du Québec » de l'Institut d'administration publique de Québec.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-31**

##### **Rétrocession des lots 4 206 212 et 4 310 820 du cadastre du Québec et affectation à l'utilité publique**

Réf. : [DEV-2013-033](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda  
Appuyé par le conseiller Michel Turner

De décréter que les lots 4 206 212 et 4 310 820 du cadastre du Québec ne sont plus affectés à l'utilité publique et de les rétrocéder à titre gratuit à Le boisé du Saint-Laurent inc., sans garantie de qualité, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Le boisé du Saint-Laurent inc. et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-32**

##### **Modification à la résolution CV-2013-02-26 « Acquisition des lots 5 200 907 et 5 200 908 du cadastre du Québec (rue Longwood, secteur Saint-Romuald), ouverture de rue et affectation à l'utilité publique »**

Réf. : [DEV-2013-100](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle  
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

De modifier la résolution CV-2013-02-26 « Acquisition des lots 5 200 907 et 5 200 908 du cadastre du Québec (rue Longwood, secteur Saint-Romuald), ouverture de rue et affectation à l'utilité publique » par l'ajout du paragraphe suivant :

« De s'engager auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales prévues au projet de développement, soit l'unité de traitement des huiles et des sédiments qui sera aménagée sur le lot 5 200 907 du cadastre du Québec et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien de cet ouvrage. »

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-33**

##### **Désignation de représentants au conseil d'administration du Parc Nautique Lévy (1984) inc.**

Réf. : [DEV-2013-101](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De désigner Georges Leblanc et Jean-Luc Lemieux à titre d'administrateurs au sein du conseil d'administration du Parc Nautique Lévy (1984) inc. pour les années 2013 et 2014, Mario Côté en remplacement de Serge Michaud pour l'année 2013 et de désigner le membre du conseil de la Ville Simon Théberge à titre de membre observateur représentant de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-34**

**Abrogation de la résolution CV-2012-04-42 « Vente du lot 4 888 547 du cadastre du Québec à Immotech constructions inc. (rue J.-A.-Bombardier, secteur Saint-Nicolas) »**

Réf. : [DEV-2013-105](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'abroger la résolution CV-2012-04-42 « Vente du lot 4 888 547 du cadastre du Québec à Immotech constructions inc. (rue J.-A.-Bombardier, secteur Saint-Nicolas) » en raison du désistement de l'acquéreuse.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-35**

**Abrogation de la résolution CV-2012-01-56 « Acceptation de l'offre d'achat du lot 4 871 080 du cadastre du Québec (Parc industriel Bernières) »**

Réf. : [DEV-2013-106](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'abroger la résolution CV-2012-01-56 « Acceptation de l'offre d'achat du lot 4 871 080 du cadastre du Québec (Parc industriel Bernières) » en raison de la modification du projet d'agrandissement d'un bâtiment sur un autre terrain sur le territoire de la ville par l'acquéreuse, et d'autoriser en conséquence le remboursement de l'acompte versé par cette dernière.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-36**

**Acquisition du lot 2 222 158 du cadastre du Québec et vente du lot 4 596 591 et d'une partie des lots 4 851 367, 2 222 158 et 4 596 588 de ce cadastre (Innoparc, secteur Lévis) et financement afférent**

Réf. : [DEV-2013-111](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Simon Théberge

D'accepter la promesse de vente du lot 2 222 158 du cadastre du Québec faite par Placements LCF inc., telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2013-111, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer le contrat de vente notarié à intervenir entre les parties, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville.

D'accepter l'offre d'achat de Les Placements LCF inc. du lot 4 596 591 du cadastre du Québec ainsi qu'une partie des lots 4 851 367, 2 222 158 et 4 596 588 de ce cadastre, d'une superficie approximative totale de 8 176.02 mètres carrés, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer le contrat de vente notarié à intervenir entre les parties, les frais d'arpentage relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et les autres frais par Placements LCF inc. et d'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, incluant toutefois une clause de premier refus en faveur de la Ville à l'égard de tout transfert ou cession concernant directement ou indirectement ce lot.

De financer la dépense relative à cette acquisition et aux frais inhérents à celle-ci au montant maximal de 160 400 \$ à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2013-03-37**

#### **Contrat de services à intervenir avec le Parc technologique du Québec métropolitain et financement afférent**

Réf. : [DEV-2013-075-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard  
Appuyé par la conseillère Anne Ladouceur

De conclure le contrat de services de promotion et de développement immobilière de l'Innoparc de Lévis à intervenir avec le Parc technologique du Québec métropolitain, concernant l'implantation, la promotion et de développement d'un campus technologique sur le territoire de la ville, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2013-075-R-1, et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer ce contrat.

De financer la dépense relative afférente à ce contrat au montant maximal de 25 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2013-03-38**

#### **Avis de motion du Règlement RV-2013-12-40 modifiant le Règlement RV-2011-10-69 décrétant des travaux de vidange de boues à la station d'épuration du secteur Lévis ainsi qu'un emprunt**

Réf. : [ENV-TE-2013-006](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2013-12-40 modifiant le Règlement RV-2011-10-69 décrétant des travaux de vidange de boues à la station d'épuration du secteur Lévis ainsi qu'un emprunt.

Ce règlement a pour objet d'étendre le secteur où des travaux de vidange de boues peuvent être effectués sur le territoire de la ville.

---

#### **CV-2013-03-39**

##### **Avis de motion du Règlement RV-2013-12-41 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement**

Réf. : [INF-GEN-2013-039](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2013-12-41 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Ce règlement a pour objet d'interdire le stationnement sur une partie de la rue Saint-Joseph, dans le secteur Lévis.

---

#### **CV-2013-03-40**

##### **Avis de motion du Règlement RV-2013-12-42 modifiant le numéro 97-946 concernant les limites au stationnement et à la vitesse, la localisation des signaux relatifs à ces sujets et remplaçant le Règlement V93-747 et ses amendements de l'ex-Ville de Saint-Jean-Chrysostome**

Réf. : [INF-GEN-2013-039](#)

Le membre du conseil de la Ville Dominique Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2013-12-42 modifiant le Règlement numéro 97-946 concernant les limites au stationnement et à la vitesse, la localisation des signaux relatifs à ces sujets et remplaçant le Règlement V93-747 et ses amendements de l'ex-Ville de Saint-Jean-Chrysostome.

Ce règlement a pour objet de diminuer la vitesse à 30 kilomètres à l'heure sur une partie de la rue Saint-Louis dans le secteur Saint-Jean-Chrysostome.

---

#### **CV-2013-03-41**

##### **Adoption du Règlement RV-2013-12-43 sur la création d'une réserve financière pour la lutte contre la criminalité**

Réf. : [POL-2013-013](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2013-12-43 sur la création d'une réserve financière pour la lutte contre la criminalité a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de

créer une réserve financière d'un montant maximum de 500 000 \$, au profit de l'ensemble du territoire de la ville, pour le financement de dépenses relatives à la lutte contre la criminalité, à même les sommes provenant du partage des produits de la criminalité qui seront versées à chaque année au fonds général de la Ville seront affectées à cette réserve et à même l'excédent de fonctionnement non affecté ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'adopter le Règlement RV-2013-12-43 sur la création d'une réserve financière pour la lutte contre la criminalité.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2013-03-42**

**Adoption du Règlement RV-2013-12-38 fixant pour l'année 2013 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins**

Réf. : [DEV-2013-111](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2013-12-38 fixant pour l'année 2013 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de fixer, pour l'année 2013, le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et de décréter l'acquisition de lots à ces fins ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'adopter le Règlement RV-2013-12-38 fixant pour l'année 2013 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2013-03-43**

**Suspension sans solde d'un membre du personnel col blanc de la Direction des finances et des services administratifs**

Réf. : [RH-2013-023](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De suspendre sans solde, à titre de mesure administrative, un membre du personnel col blanc de la Direction des finances et des services administratifs, pour une durée d'un jour.

Advenant que ce membre du personnel col blanc refuse d'obtempérer malgré l'imposition de cette suspension d'une journée, d'autoriser la directrice des Ressources humaines à imposer une ou d'autres journées de suspension à cette personne salariée, et ce, jusqu'à un maximum de cinq jours.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-44**

**Abrogation de la résolution CV-2013-01-69 « Autorisation à des conseillers aux fins de leur participation à une mission à Grand Quevilly », réf. : DEV-2013-060**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'abroger la résolution CV-2013-01-69 « Autorisation à des conseillers aux fins de leur participation à une mission à Grand Quevilly ».

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-45**

**Embauche du directeur de l'Environnement**

Réf. : [RH-2013-025](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'embaucher Jean-Claude Belles Isles au poste hors-cadre régulier à temps complet de directeur de l'Environnement, aux conditions prévues au contrat de travail annexé à la fiche de prise de décision RH-2013-025 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer ce contrat.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-46**

**Acquisition des lots 5 210 705, 5 210 735, 5 254 656 et 2 254 658 du cadastre du Québec et de servitudes sur les lots 5 254 657, 5 210 736, 5 210 737 et 5 210 139 de ce cadastre pour le prolongement des rues Ravel et Bizet, ouverture de la rue Berlioz (secteur Lévis), engagement et affectation à l'utilité publique**

Réf. : [DEV-2013-086](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

Appuyé par le conseiller Serge Côté

Sous réserve de la confirmation de la Direction du développement à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de la fiche de prise de décision DEV-2013-086 à intervenir avec le promoteur a été acceptée par la Ville, d'acquiescer à titre gratuit :

- les lots 5 210 735 et 5 254 658 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion immobilière CSB inc., d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter l'ouverture de ces rue sur ces lots, conditionnellement à leur acquisition ;
- le lot 5 210 705 du cadastre du Québec, à des fins de parc, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion immobilière CSB inc., d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition;
- le lot 5 254 656 du cadastre du Québec, à des fins de bassin de rétention, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion immobilière CSB inc., d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition;
- une servitude temporaire de passage sur les lots 5 210 737 et 5 210 739 du cadastre du Québec, à des fins de cercles de virage, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion immobilière CSB inc., d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tout document à cet effet;
- une servitude d'aqueduc et d'égouts sur les lots 5 210 736 et 5 210 737 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion immobilière CSB inc., d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tout document à cet effet;
- une servitude d'égout pluvial sur le lot 5 254 657 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion immobilière CSB inc., d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tout document à cet effet.

De s'engager auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales prévues au projet de développement, soit le bassin de rétention qui sera aménagé sur le lot 5 254 656 du cadastre du Québec et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien de ces ouvrages.

De confirmer qu'une partie du lot 2 431 572 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 275 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2013-086, n'est plus affectée à l'utilité publique et de céder, à titre gratuit, une servitude de passage de lignes de télécommunication et de distribution d'énergie électrique sur cette partie de lot en faveur d'entreprises d'utilité publique, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion immobilière CSB inc. et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-03-47**

**Période d'intervention des membres du conseil**

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

---

**CV-2013-03-48**

**Félicitations aux membres du personnel cadre de la Ville**

Il est proposé par la conseillère Janet Jones  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les membres du personnel cadre de la Ville qui ont organisé et participé au déjeuner au bénéfice de la Jonction pour elle, tenu le 14 avril 2013.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-03-49**

**Félicitations aux récipiendaires lévisiens des Grands prix du tourisme 2013 Desjardins de la Chaudière-Appalaches**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les récipiendaires lévisiens des Grands prix du tourisme 2013 Desjardins de la Chaudière-Appalaches, qui avaient lieu le 12 avril 2013.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-03-50**

**Période de questions**

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

---

**CV-2013-03-51**

**Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

À 20 heures 40, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

---

Danielle Roy Marinelli, mairesse

---

Marlyne Turgeon, assistante-greffière

---